

*if*ce

institut français
du **cheval**
et de l'**équitation**



ifce



DOSSIER DE PRESSE

PRESENTATION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DU CHEVAL ET DE L'ÉQUITATION

de l'institut français du cheval et de l'équitation – 28 septembre 2015

*Pour toute information complémentaire et mise en relation avec un expert, contactez :
diane.desaintefoy@ifce.fr, 01 44 67 99 65/06 71 22 55 36*



Sommaire

Un objectif :	3
Créer un pôle de formation de référence de la filière équine	3
Les caractéristiques de l'ESCE : un lien avec la recherche	5
Les atouts de l'ESCE	5
Les cibles de l'ESCE	6
Le réseau de l'ESCE.....	6
Chiffres de la formation	6
Les formations de l'ESCE vues par les formateurs	7
Témoignages de stagiaires de l'ESCE, site du Pin.....	11
La campagne de communication institutionnelle.....	12
Chronologie historique des écoles fondatrices de l'ESCE.....	13



Un objectif :

Créer un pôle de formation de référence de la filière équine

Le contrat d'objectifs et de performance 2014/2017 a conforté l'évolution de l'Institut français du cheval et de l'équitation (Ifce) dans ses missions d'institut technique de référence et d'appui au service de tous.

Parmi elles, la production de ressources et de formations adaptées constitue un enjeu majeur, d'autant plus que, l'action de l'Ifce s'appuie sur deux écoles renommées, l'Ecole nationale d'équitation sur le site de Saumur et l'Ecole nationale professionnelle des Haras, sur le site du Pin.

Les spécificités complémentaires de chacune d'elles ont permis la mise en synergie des compétences de tous au sein d'une même et unique école: l'École supérieure du cheval et de l'équitation, dont l'ambition est de devenir un pôle de formation de référence de la filière équine en France et à l'international. Il s'agit d'inscrire cette nouvelle structure parmi les grandes structures techniques, pédagogiques et sportives du territoire français.

Aujourd'hui, l'Ecole supérieure du cheval et de l'équitation (ESCE) propose un panel complet de formations d'excellence dans les domaines de l'élevage, de la reproduction, de l'équitation, de la sellerie, de la maréchalerie et de l'attelage. Elle propose d'offrir à ses publics des formations qualifiantes et diplômantes dans le cadre d'une réflexion et d'une production de connaissance au plus haut niveau des sciences équines et humaines.

Questions à Jean-Michel Pinel, directeur de l'ESCE



Quelle est la philosophie de cette école ?

Être au maximum des connaissances des sciences qui accompagnent l'équitation, le travail du cuir, la forge, l'élevage. Ceci avec d'autres instituts, des universités et avec l'Insep. Il s'agit de proposer à nos élèves un champ de compétences qui leur permettra de s'adapter à la diversité de leur clientèle quand ils seront en activité. La ligne rouge de cette école supérieure est d'amener l'équitation au même niveau que les autres activités de pilotage.

En effet, l'équitation est à la fois une activité de glisse et une activité de pilotage*. Pilotage car on « pilote » le cheval. Glisse, parce qu'il y a deux centres de gravités qui sont en permanence en train de se repositionner l'un par rapport à l'autre

Pourquoi l'école est-elle qualifiée de « supérieure » ?

« Parce que nous sommes à la pointe de l'ensemble des connaissances dans nos domaines.

Nous exigeons de nos encadrants qu'ils aient le maximum de compétences et de connaissances de sorte à rayonner en tant qu'enseignant. Par exemple, en ce moment, sept de nos cadres suivent un exécutif master entraîneur (EME) à l'INSEP, et confrontent leurs problématiques à celles d'autres entraîneurs dans d'autres disciplines. Un autre de nos professeurs est en train de suivre le cursus TMS « trajectoire manager sport », qui regroupe le summum des encadrants dans le sport ».

Questions à Geneviève Ardaens, directrice adjointe de l'ESCE



Comment qualifier l'offre de formation du site du Pin ?

« Sur le Pin, l'offre de formation vise des métiers très diversifiés, du moniteur d'équitation au chef de centre équin en passant par le sellier harnacheur ou l'éleveur équin, d'où la diversité et complémentarité des profils de nos formateurs : vétérinaires, chefs de centre, compétiteurs, professionnels reconnus, ingénieurs agricoles, maréchaux ferrants...

D'autres personnels de l'Ifce sont présents sur le site, en particulier des chercheurs, des ingénieurs en charge de la vulgarisation technique...

Cette proximité génère de nombreux échanges et donc une véritable réflexion et production de connaissances.

Les stagiaires, aussi bien en formation adulte qu'en apprentissage, présents pour quelques jours ou quelques mois se retrouvent ainsi comme au sein d'un campus où se côtoient des formateurs, des chercheurs, des professionnels... Les nombreuses manifestations, colloques, séminaires, manifestations sportives organisées sur le site du Pin sont aussi l'occasion de s'ouvrir au monde professionnel et d'avoir des approches diversifiées de la filière équine.

Une dernière spécificité de l'ESCE - site du Pin ?

La chance d'évoluer sur le domaine du Haras national du Pin, site magnifique chargé d'histoire.



Les caractéristiques de l'ESCE : un lien avec la recherche

L'ESCE propose un panel complet de formations en complémentarité avec l'offre de la filière et permet de couvrir un grand nombre de pratiques dans les domaines de l'équitation, de l'élevage, de la sellerie et de la maréchalerie, par des formations courtes, qualifiantes ou diplômantes.

Les formations de l'ESCE sont en lien avec des programmes de recherche et d'expertise afin d'offrir un enseignement à la pointe des connaissances dans tous les domaines inhérents à la pédagogie, la didactique, le sport et l'élevage. L'Ecole investit les différents champs scientifiques et de sciences humaines en rapprochant la recherche fondamentale des problématiques de terrain.

Dans le domaine de l'élevage, la recherche fondamentale sert à ouvrir des champs dans la génétique, par exemple dans le travail sur les transferts d'embryons.

Dans la recherche appliquée, les travaux se font sur les problématiques d'équilibre avec l'Insep ; sur le bien-être et le comportement avec la faculté de Rennes.

L'ESCE est un lieu d'échange, de partage et de concentration. Le site de l'Ecole nationale d'équitation à Saumur et le site de l'Ecole nationale professionnelle des Haras au Pin sont également de haut lieu de compétitions équestres, qui permettent l'interaction entre les futurs professionnels de la filière équine quelle que soit leur discipline.

Les atouts de l'ESCE

- **une équipe pédagogique** aux origines diverses, qualifiée, expérimentée, passionnée et tournée vers l'innovation pédagogique notamment par le transfert d'apprentissage. Leurs méthodes d'enseignement sont en prise avec l'actualité et les évolutions de la discipline : sorties en compétition, utilisation des dernières technologies. Ils ont en commun leur rigueur scientifique, leur volonté d'innover, leur expertise technique, leur engagement et leur sens pédagogique ;
- **l'alliance des savoir-faire** en élevage, reproduction, équitation, sellerie, maréchalerie et attelage, la richesse et la complémentarité des compétences et des personnalités de l'équipe de formateurs ;
- une cavalerie diversifiée et de qualité : du cheval de trait ou cheval de selle, du jeune cheval au compétiteur ; plus de 500 chevaux (environ 150 chevaux au Pin) ;
- **des infrastructures uniques et d'exception**
 - o **Site du Pin** : 2 manèges couverts, 5 carrières en sable, 2 carrières en herbe et 1 carrière tout temps, 1 spring garden, 2 ronds de longe, 1 marcheur, 50 km de pistes et chemins, paddocks en sable, paddocks en herbe et herbages, 1 forge, 1 atelier de sellerie, 3 salles de cours, salle de restauration et 1 cafétéria, 1 médiathèque du cheval et de l'équitation
 - o **Site de Saumur** : 7 manèges, 18 carrières de dimensions olympiques avec des sols en matière géo-synthétique, 50 km de pistes aménagées, parc d'obstacles naturels, 1 clinique vétérinaire, 1 centre médico-sportif, 1 forge, 1 amphithéâtre, salle de restauration et 1 cafétéria, 1 médiathèque du cheval et de l'équitation
- **la richesse du réseau Ifce** : les équipes sont appuyées par d'autres formateurs aux compétences variées : écuyers du Cadre Noir, experts en reproduction et en conduite d'élevage, cavaliers de jeunes chevaux, spécialistes du travail à pied...
- **un patrimoine hippomobile rare** : collection de voitures anciennes d'attelage, harnais d'époque... Ce patrimoine est complété par du matériel moderne dont certaines pièces sont réalisées par les stagiaires et les formateurs sellerie Haras nationaux.



Les cibles de l'ESCE

- **Public adulte professionnel** souhaitant élargir son champ de compétences, construire ou faire évoluer son projet professionnel ou ses pratiques (éleveurs, gérants de centre équestre...) : conduite et gestion d'élevage, performances économiques
- **Amateur** souhaitant s'initier et se perfectionner à la sellerie, à la maréchalerie et à l'attelage
- **Amateur confirmé** souhaitant se professionnaliser : sellier-harnacheur, moniteur d'équitation et d'attelage, inséminateur équin, chef de centre de reproduction, entraîneur et instructeur d'équitation, cavalier préparateur de jeunes chevaux, meneur d'attelage.
- **Étudiants** en poursuite d'étude : formation initiale, formation en apprentissage (CAP sellier-harnacheur, DEJEPS, CS UCA)

Le réseau de l'ESCE

Grâce à un réseau en territoire, l'Ecole supérieure du cheval et de l'équitation développe et propose des formations courtes de qualité sur l'ensemble du territoire français :

L'offre de formation s'appuie sur une dynamique nationale, assurant **qualité, cohérence et homogénéité sur le territoire**; les particularismes régionaux trouvant leur expression à travers des formations spécifiques et des partenariats locaux.

Dans le réseau, les formations sont dispensées à 35% par l'Ifce en tant qu'organisme de formation et à hauteur de 65% en réponse à des demandes d'autres structures (associations, établissements scolaires, autres organismes de formation, entreprises) sur des formations pré-existantes ou sur des formations sur-mesure.

Au niveau international, l'ESCE est aussi membre du réseau des écoles d'équitation (Equestrian Educational Network = EEN). Ce réseau favorise la mobilité et les échanges entre formateurs et stagiaires de différentes nations par le partage d'expériences (ateliers, rencontres, démonstrations et échanges). Un partenariat « Léonardo » a abouti et la France est le porteur de projet. Sur les deux années à venir, il est prévu au minimum 24 mobilités de professeurs et de stagiaires. Un premier championnat universitaire a été organisé en Suède à Flyinge début juin 2013, confrontant 16 participants (8 écoles nationales d'équitation et 7 nationalités différentes). Plus qu'une compétition, il s'agit de rencontres privilégiant les échanges culturels et sportifs.

Chiffres de la formation

En France (*sources annuaire ECUS*)

Plus de 126 500 emplois sont directement liés au cheval dont environ 43 000 en activité principale. A cela s'ajoutent les 53 000 emplois indirectement liés au cheval : vendeurs de produits équins, prestataire d'entreprise, administration et associations.

Véritable économie sur le territoire français, la filière équine est le premier employeur sportif en France. L'Ecole supérieure du cheval et de l'équitation prend part à cette dynamique.

Chiffres clés de la formation à l'ESCE en 2015

87 914 heures de formation sur le site de Saumur

60 266 heures de formation sur le site du Pin

51 464 heures sur le réseau

53 formateurs

800 stagiaires par an

Les formations de l'ESCE vues par les formateurs

Quel projet pédagogique et quels objectifs de formation ?
Les responsables pédagogiques des formations de l'ESCE répondent...

Nicolas Samson et Éloïse Legendre,
Enseignants à l'ESCE, site de Saumur



Nicolas Samson, écuyer du Cadre noir, enseignant et responsable pédagogique des formations

Éloïse Legendre est enseignante d'équitation et coordinatrice des diplômes sport

Quelles formations sont délivrées sur le site de Saumur ?

Nous avons plusieurs types de formation selon les types de stagiaires. Nous proposons une formation initiale sur 4 ans avec une licence universitaire, des diplômes professionnels (BP, DE et DES), une formation en anglais, un diplôme agricole (le BPREH brevet professionnel responsable d'un établissement hippique) ainsi qu'un certificat de compétence spécifique (CCS). En formation professionnelle, nous proposons une formation d'entraîneur avec un diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS Pro) et une formation d'instructeur avec un diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DES pro).

Quelles sont les nouveautés ?

Il y a la formation sport destinée à des stagiaires qui veulent un diplôme professionnel (BPJEPS et DEJEPS) tout en restant engagés dans un projet sportif. Nous proposons aussi un certificat de compétences spécifiques (CCS) « **Méthode d'apprentissage équestre du Cadre noir** » qui permettra à chaque enseignant de prendre du recul sur sa propre pratique pédagogique et d'aller vers plus de créativité. Pour des professionnels qui veulent s'ouvrir à l'équitation de tradition française, nous mettons en place un **Executive master entraîneur (EME)**. Ces deux dernières formations sont des diplômes délivrés sous la tutelle de l'INSEP. Nous ouvrons également une formation courte « check up » sportif en CSO, qui propose deux jours à des sportifs amateurs une évaluation et un carnet d'entraînement. Nous organisons aussi des stages pour les équipes étrangères dans les trois disciplines olympiques ou pour des enseignants/entraîneurs étrangers. Nous poursuivons les échanges avec les écoles d'équitation européennes, marqués par un championnat annuel dans un des pays membres. Enfin, nous organisons des stages de travail à pieds, longe et longues rênes qui affichent toujours complet.

Pourquoi choisir de se former au sein de l'école supérieure ?

Nous apportons à nos stagiaires des choses qu'ils ne trouvent pas ailleurs, **comme le suivi sportif ou l'apport des sciences humaines**. Notre formation initiale est unique puisqu'elle permet d'avoir un diplôme professionnel, un diplôme universitaire et une certification en anglais. Il n'existe pas ailleurs, en dehors des diplômes d'Etat, de formation de perfectionnement sur la pédagogie en général à destination des enseignants. La qualité de notre cavalerie dans chaque discipline olympique est un atout indéniable. Enfin, il y a une richesse humaine, avec une trentaine d'enseignants, et des moyens matériels hors norme.

Renaud Vinck, responsable attelage de l'Ifce, formateur à l'ESCE, site du Pin



Renaud Vinck est aussi compétiteur de niveau international : il a brillamment décroché, en 2014, le titre de vice-champion du monde par équipe en attelage à 1. Connu et reconnu pour son excellence technique, son goût pour la compétition, son implication dans la formation des meneurs, le débouillage et le travail du cheval à l'attelage, il apporte à la discipline les bases de l'équitation classique à la française. Une marque de fabrique qui fait venir vers lui les meneurs du monde entier, en quête de perfectionnement et de progression.

Que propose l'ESCE en matière d'attelage ?

L'Ifce a un réseau d'écoles d'attelage Haras nationaux (HN) réparties sur l'ensemble du territoire. Ces écoles peuvent accompagner tous les projets d'attelage en proposant à l'année et à la carte des stages courts : initiation, perfectionnement, préparation à la compétition et en offrant conseils et formations à domicile. Du débutant au meneur confirmé, d'une demi-journée à une semaine, l'offre est diversifiée et individualisée selon les besoins, le niveau et les objectifs du stagiaire. L'Ecole d'attelage HN située sur le site du Pin propose de former les futurs professionnels avec deux formations longues diplômantes et certifiantes : le BPJEPS mention attelage pour devenir enseignant et le certificat de spécialisation utilisateur de chevaux attelés pour devenir meneur professionnel.

Quels sont vos projets pour l'année 2016 ?

Diversifier et innover grâce à nos experts en ingénierie de formation mais aussi nos partenaires ! Nous espérons proposer prochainement des formations inédites en France. Appuyés par le Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, Éducation, Formation, (LIRDEF) et notamment par Serge Leblanc et Guillaume Azema, nos méthodes d'enseignement sont en prise avec l'actualité et les évolutions pédagogiques dans le sport. Nous poursuivons notre veille auprès de professionnels, lors de sorties en compétition grâce à des analyses vidéo et à l'utilisation des dernières technologies (simulateurs, oreillettes...). L'ensemble de ces démarches met en évidence la nécessité d'appliquer à l'attelage le grand principe de l'innovation pédagogique : adapter. En se basant sur les sciences humaines, il est essentiel de développer l'acquisition des capacités de l'apprenant. Ne pas se réduire à l'application de techniques de menage.

Pourquoi choisir de se former à la discipline de l'attelage dans le réseau des Écoles d'attelage HN ?

L'attelage est une discipline culturelle, sociale, ludique et sportive qui plaira à tous les passionnés de la nature, des chevaux et du sport. Pour une première approche du cheval, c'est l'idéal car le contact est moins direct que dans l'équitation classique. Il est possible très rapidement de sortir attelé en toute autonomie et de ressentir des sensations fortes. De plus, la pratique de l'attelage est permise à ceux qui n'ont pas la possibilité de monter à cheval, à cause de l'âge par exemple, de l'appréhension ou d'un problème physique. Dans un deuxième temps, l'attelage peut venir en complément de la pratique d'une autre discipline : dressage, CSO, CCE... C'est un outil sportif extraordinaire. L'attelage peut permettre de travailler sur certaines qualités que le cheval doit développer pour d'autres disciplines. C'est excellent pour le moral du cheval de diversifier ses activités. Cela lui permet aussi d'acquérir d'autres capacités physiques et sportives. Enfin, nous avons tous les atouts pour que l'expérience soit unique ! Avec l'expertise Haras nationaux, nous nous appuyons sur le passé pour construire l'avenir.

Frédéric de Geoffroy, responsable de la Jumenterie à l'ESCE, site du Pin



Frédéric de Geoffroy est un homme de terrain, rompu aux techniques d'élevage : jeune cavalier, il crée son propre haras, élève chevaux de sport et de courses, puis développe un centre de reproduction qui deviendra également un centre de transplantation embryonnaire équine. En 2013, il prend la responsabilité de la Jumenterie du Haras national du Pin, où il enseigne. Il supervise, gère et coordonne l'ensemble des activités du site.

Quelles sont les formations délivrées à la Jumenterie ?

Nous délivrons un panel de formation de conduite d'élevage et de reproduction :

- des formations diplômantes comme le certificat d'aptitude aux fonctions de chef de centre et le certificat d'aptitude aux fonctions d'inséminateur équin.
- des modules techniques d'élevage d'une semaine : gestion de la jument et de l'étalon reproducteur, gestion des prairies, alimentation et calcul de ration, prévention des maladies, de la fin de gestation au poulain nouveau-né, le poulain du sevrage au débouillage, sevrage et éducation du poulain,
- des stages courts d'une journée : optimiser la gestion de l'étalon, préparer sa jument à la saison de reproduction, comment agréer son centre de reproduction, valoriser vos pâturages, savoir calculer une ration équilibrée, poulinage et soins au poulain nouveau-né, limiter la mortalité du poulain, prévention et soins de première urgence, choisir un étalon pour ma jument.
- des stages à l'attention des vétérinaires : insémination, gynécologie, échographie, gestion de la jument subfertile.
- des formations individualisées, notamment pour un public international.

Quels sont les objectifs de ces formations ?

Notre équipe pédagogique mise sur la professionnalisation de ses stagiaires. Pour les formations d'inséminateur équin et de chef de centre, nous souhaitons qu'ils acquièrent une véritable qualification professionnelle. Nous formons des professionnels reconnus sur lesquels la filière équine française peut compter. Nous proposons également de la formation continue et des remises à niveau à ceux qui le souhaitent après obtention de leur diplôme.

Pour les stages courts et modules techniques d'élevage, l'objectif est de permettre aux stagiaires d'élargir leurs champs de compétence, diversifier et sécuriser leurs pratiques ou encore se remettre à niveau. Grâce à ces stages courts, ils gagnent en autonomie et peuvent ainsi développer leurs performances et faire évoluer leurs structures.

Nous proposons également un accompagnement dans la réalisation des projets de la définition jusqu'à la mise en œuvre et adaptons notre offre de formation aux objectifs et aux publics en proposant un programme personnalisé sur des domaines d'intervention variés.

Quelles sont les spécificités de ces formations ?

Nos formations sont uniques en France et au sein de l'Union européenne comme le certificat d'aptitude aux fonctions d'inséminateur équin. Notre équipe est constituée de véritables experts car la Jumenterie du Pin est un centre de recherche et d'innovation en partenariat avec les plus grands laboratoires (Inra, IMV...) et un centre d'expertise et d'expérimentation. Tous les formateurs détiennent la licence de chef de centre, gage du meilleur niveau technique en matière de reproduction, conduite d'élevage, sélection et choix des reproducteurs. Ils ont aussi la capacité avérée de communiquer et d'encadrer. Ils sont expérimentés, passionnés et ont en commun rigueur scientifique, volonté d'innover, expertise technique, engagement et sens pédagogique. Deux sont titulaires d'un doctorat d'université.

Enfin, nous bénéficions d'une cavalerie et d'outils pédagogiques d'exceptions : un troupeau de 60 juments, une quinzaine d'étalon, des salles de cours, 4 laboratoires, une salle de monte, du matériel de pointe : analyseur automatisée de mobilité, microscope à fluorescence, cryobanque....



Les formations diplômantes et qualifiantes

Formation initiale

- Une formation initiale sur 4 ans licence qui s'intègre dans système européen LMD et des diplômes professionnels (DE et DES pro), une formation en anglais et un diplôme agricole, le BPREH (brevet professionnel responsable d'un établissement hippique).

Formation professionnelle

- De Pro et DES pro sur les sites du Pin et de Saumur
- CS jeunes chevaux, CSO au Pin, dressage à Rosières-aux-Salines et complet à Pompadour
- CAP et Brevet sellier-harnacheur
- CS utilisateur de chevaux attelés
- BPJEPS mention attelage
- CA aux fonctions de chef de centre
- CA aux fonctions d'inséminateur équin

Formation continue

- Les modules techniques d'élevage : alimentation, pâturage, poulinage et soins au poulain, gestion de la jument et de l'étalon, soins de première urgence, reproduction...
- Formation individualisée en sellerie-harnachement et attelage
- Le certificat de compétences spécifiques : CCS, longe, travail à pieds, longues rênes, travail en main
- Un diplôme « executive master entraîneur » (EME) à l'intention des professionnels qui veulent s'ouvrir à l'équitation de tradition française, les stagiaires travaillent avec les sauteurs du Cadre noir.

Ces deux formations sont des diplômes sous la tutelle de l'INSEP et validés par le conseil scientifique de l'INSEP.

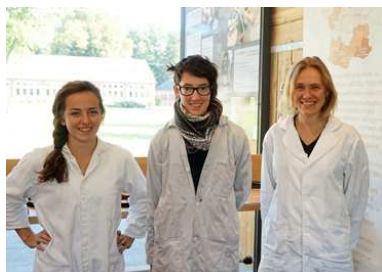
Formation en apprentissage (site du Pin)

- CAP sellier-harnacheur
- CS utilisateur de chevaux attelés
- DEJEPS perfectionnement sportif mention CSO, CCE et dressage

Stages courts

- Initiation et perfectionnement en sellerie-harnachement
- Initiation et perfectionnement en attelage et traction animale

Témoignages de stagiaires de l'ESCE, site du Pin



de gauche à droite,

Maëva,
Mathilde
Anna

Pourquoi avoir fait le choix de rejoindre l'atelier de sellerie de l'École du Pin ?

Maëva : J'ai découvert la formation CAP sellier-harnacheur de l'École du Pin à Cheval Passion à Avignon. Je me suis renseignée auprès du formateur et des stagiaires présents. La formation correspondait parfaitement à mes attentes. Il y a d'autres formations en France mais le site du Haras national du Pin me fait rêver et l'atelier de sellerie est une vraie référence. En plus, ma monitrice d'équitation et mon entourage m'ont vivement encouragée à suivre mes envies et à rejoindre cette école très réputée.

Mathilde : J'avais envie d'apprendre plus encore. Je souhaiterais un jour créer mon entreprise mais surtout aujourd'hui, je veux progresser et me lancer dans un autre type de travail, plus technique, plus artisanal, plus poussé. Je recherche véritablement du perfectionnement. Je connais bien les formateurs car j'ai réalisé des stages de perfectionnement et le CAP sellier-harnacheur !

Anna : J'ai découvert le Haras national du Pin et notamment l'atelier de sellerie lors de notre participation au Septembre musical de l'Orne en 2006-2007 dans le grand manège. L'atelier de sellerie m'a beaucoup impressionnée. Très rapidement, dès le mois de novembre, j'ai commencé des stages d'initiation. Je suis revenue le printemps suivant pour me perfectionner lors d'un stage de fabrication d'une selle, produit qui m'intéresse beaucoup. Depuis, je n'ai rêvé que d'une chose : rejoindre la formation CAP sellier-harnacheur. Dès que j'ai quitté l'Académie du spectacle équestre de Versailles c'est la première chose que j'ai faite.

Qu'attendez-vous de cette formation et que souhaitez-vous faire après celle-ci ?

Maëva : J'espère, à l'issue de la formation, posséder de véritables bases comme les techniques essentielles que l'on ne peut apprendre seul mais aussi et surtout : être opérationnelle, apprendre un métier. Je me rends compte que les parcours scolaires traditionnels comme la faculté ou les grandes écoles ne sont pas du tout adaptés à ma personnalité. Après cette formation, j'aimerais trouver un emploi dans une entreprise qui propose un large panel de prestations : sellerie, maroquinerie, briderie, ou des produits moins conventionnels. En France ou à l'étranger, je suis mobile. J'ai envie de découvrir de nouvelles choses.

Mathilde : A la suite de ce Brevet, mon intention première était de travailler pour une autre entreprise de maroquinerie par exemple, dans une maison de haute-couture. J'en ai bien sûr parlé avec mon employeur et il serait peut-être possible d'évoluer sur un poste différent chez Voltaire Design. Le but de cette formation est réellement d'évoluer techniquement et professionnellement.

Anna : Je souhaite acquérir un maximum de connaissances et de techniques pour pouvoir gagner en expérience. Ensuite, je rêve d'ouvrir mon propre atelier. J'aimerais me spécialiser dans la selle mais aussi maîtriser l'ensemble des gammes de sellerie-maroquinerie. Je souhaiterais travailler en France pour une bonne qualité de travail.

Maëva Corso, 18 ans, originaire d'Aix en Provence, en apprentissage à la Sellerie Phoenix
Mathilde Prevost, 27 ans, originaire de Bassussarry, stagiaire en Brevet sellier-harnacheur
Anna Kozlovskaya, originaire de Tiumen en Russie, en formation continue



La campagne de communication institutionnelle

Comme précisé dans le Contrat d'objectifs et de performance (COP) 2014/2017 signé en décembre 2014 par l'établissement et ses tutelles, « la formation est au cœur des missions de l'Institut ».

Cinq ans après sa création, l'Ifce se dote d'un nouvel outil, l'Ecole supérieure du cheval et de l'équitation : il s'agit de répondre aux demandes du milieu socioprofessionnel en développant des formations de référence dans le domaine de la reproduction et de l'équitation et des interventions ciblées pour la formation professionnelle des enseignants et des entraîneurs.

L'objectif de cette campagne d'informations est de sensibiliser les publics à cette mission de l'Ifce, emblématique de son statut d'institut technique pour toute la filière équine.

Le dispositif de communication est lancé à l'occasion d'une conférence de presse, le 28 septembre 2015, au siège de l'Ifce, à Saumur, qui est aussi le site d'une des deux branches de l'Ecole, l'Ecole nationale d'équitation. L'autre branche est l'Ecole nationale professionnelle des Haras, sur le site du Pin.

Il s'agit du deuxième volet de la campagne institutionnelle diffusée par l'Ifce d'ici la fin de l'année 2015. Tout comme le premier volet, consacré à la mission de contrôle sanitaire confiée à l'Ifce par le COP 2014/2017, la campagne d'informations dédiée à la mission de formation de l'établissement est diffusée dans la **presse équestre** et sur le **web** à partir du 1er octobre.

Un kit de communication **affiche** et **flyer** est mis à la disposition des délégations territoriales de l'Ifce et des différents partenaires de l'établissement ; des **e-mailing** ciblés seront diffusés auprès des professionnels. La campagne sera également présente sur les événements et les **salons** auxquels participe l'Institut : salon du cheval de Lyon et salon du cheval de Paris.

Campagne de communication sur l'Ecole supérieure du cheval et de l'équitation



Salon



presse



web



Chronologie historique des écoles fondatrices de l'ESCE

- ENE de 1972 à 2010

« L'histoire du Cadre noir est intimement liée à celle de l'Ecole de cavalerie (devenue école d'application de l'armée blindée et de la cavalerie en 1946), et à la ville de Saumur, même si, depuis 1981, les Ecuyers en noir ont déménagé pour se retrouver à Terrefort, à 6 kilomètres, dans les locaux modernes et aérés de l'Ecole Nationale d'Équitation ».

Cette citation extraite de l'ouvrage « L'épopée du Cadre Noir à Saumur »* exprime toute la complexité de l'histoire, qui se prolonge aujourd'hui dans l'appellation Ecole supérieure du cheval et de l'équitation.

L'identité du Cadre noir trouve ses sources dans les pratiques équestres militaires en Europe.

-En 1825, pour renforcer les troupes à cheval, une école de Cavalerie est créée à Saumur, composée de quelques grands écuyers civils, issus des Manèges de Versailles, des Tuileries ou de Saint-Germain. Considérés comme l'élite de l'époque, ils forment des élèves officiers de cavalerie et sont désignés sous l'appellation « les écuyers du manège ».

-En 1828, le premier carrousel est présenté. Les écuyers exécutent les reprises de Sauteurs et d'Instructeurs. Lors de cette présentation, les écuyers sont déjà coiffés du « chapeau de manège », aussi appelé « lampion » ou « bicorne ».

-En 1830, avec la disparition de l'École de Versailles, Saumur devient la seule école dépositaire de la tradition équestre française. En 1847, la forme des sauts d'école est fixée et ne changera plus jusqu'à nos jours.

-En 1898, la tenue noire des écuyers remplace définitivement la tenue bleue nuit, couleur des cuirassiers.

-Au début du XXe, le Cadre noir s'intéresse aux compétitions équestres récemment introduites aux Jeux olympiques. Ses cavaliers vont peu à peu s'illustrer dans chacune des trois disciplines : dressage, saut d'obstacles et concours complet d'équitation.

-La Première Guerre mondiale dissout le Manège, les écuyers sont alors répartis dans les différentes unités ; 19 périront au champ d'honneur. L'École et le Manège rouvrent en 1919. Le Cadre noir a une nouvelle tenue (tunique fendue noire) et une nouvelle orientation plus moderne et sportive. Le Cadre noir multiplie les sorties afin de montrer le travail des écuyers.

Le déclenchement du second conflit mondial mobilise à nouveau les troupes de l'École. 800 chevaux et 800 élèves partent au front pour la Drôle de guerre. En 1941, un nouvel écuyer en chef est nommé, les cadres du Manège sont comptabilisés comme sportifs et non comme militaires ; leurs galons sont noirs et non dorés. En 1942, l'armée allemande envahit la zone libre, ce qui dissout de fait l'armée française d'armistice. Le Manège est maintenu après négociations comme « École nationale d'équitation » sous la responsabilité du commissariat aux sports . Elle est déménagée au Carrousel de Fontainebleau.

-En 1946, l'École rouvre et devient l'« École d'application de l'arme blindée et de la cavalerie »

-En 1972, L'École nationale d'équitation est créée par décret et placée sous l'égide du ministère de la jeunesse et des sports. Le Cadre noir lui est rattaché. L'objectif de l'Ecole est de former les cadres enseignants d'équitation.

-Depuis 1996, le Cadre noir est décrit comme « l'ensemble du corps enseignant de l'Ecole nationale d'équitation », ses membres sont sélectionnés sur leurs performances en équitation sportive et l'obtention du brevet d'état d'éducateur sportif du deuxième degré.

-En 2010, l'Ecole est fusionnée avec les Haras nationaux pour former l'Institut français du cheval et de l'équitation. Ses membres sont composés de civils et de quelques militaires dont l'écuyer en chef.

-En 2015, l'Ecole supérieure du cheval et de l'équitation regroupe les formations dispensées sur les sites de Saumur (ENE) et du Pin (ENPH).

*Jacques Perrier, Général Durand, *L'épopée du Cadre Noir à Saumur*, Lavauzelle, 1994



-ENPH, de 1832 à 2010

La réflexion pour une école des Haras

En 1764, 100 ans après la mise en place par Colbert de l'institution des Haras, le ministre Bertin, commissaire général des Haras du royaume, est le premier à avoir l'idée de faire passer les officiers des Haras par une école spécialisée. Sous le règne de Charles X, le recrutement au sein des Haras royaux devient méthodique. Le vicomte d'Aure, Écuyer ordinaire de la Grande Écurie, publie ses «projets relatifs aux chevaux» en 1828, dans lesquels il expose le schéma de la future école du Pin.

La mise en place de l'école

Sous Adolphe Thiers, ministre du commerce et des travaux publics, de l'intérieur, de l'agriculture et des Haras, Adolphe Dittmer, inspecteur général de l'Administration des Haras, organise l'admission au sein des Haras grâce à deux ordonnances royales du 19 juin 1832 et du 10 décembre 1833, finalisées par un arrêté en 1837.

Dans le journal des haras du mois d'octobre 1840, la création de l'école des Haras est officialisée : *«Nous pouvons dès aujourd'hui annoncer la création d'une école des haras qui sera annexée à l'établissement du Haras du Pin, et au moyen de laquelle, on pourra enfin donner une instruction spéciale, théorique et pratique, aux jeunes gens qui se destinent à une partie qui exige des études toutes particulières»*. Une ordonnance royale du 24 octobre 1840 achève le processus de création de l'école des Haras royaux.

Fonctionnement de l'école des Haras royaux

Le directeur de l'école est statutairement celui du Haras du Pin. Eugène Gayot prend le premier ce poste, à son arrivée du Haras d'Aurillac. Enseignant pour sa part l'hygiène et l'élevage, il est accompagné de 5 professeurs pour la première rentrée, qui a lieu le 1er juin 1841. Les élèves étudient l'anatomie, la botanique, l'agriculture théorique, l'équitation, la comptabilité agricole, la maréchalerie et des éléments d'art vétérinaire. La première promotion de l'école est composée de 9 élèves.

Disparition de l'école

En 1852, Eugène Gayot est écarté de la direction du Haras du Pin. L'école disparaît par un décret du 10 octobre. Certaines personnalités luttent pour le rétablissement de l'école, selon eux indispensable au bon fonctionnement des Haras et des dépôts d'étalons. Le coût des enseignements et le peu de places à la sortie de la formation s'opposent à son rétablissement.

Le rétablissement de l'école

La loi Bocher, qui met en place l'Administration des Haras nationaux en 1874, rétablit l'école des Haras. L'article 3 de la loi stipule : *«Nul ne pourra être nommé officier des Haras s'il n'a reçu un diplôme attestant qu'il a satisfait aux examens de sortie de cette école»*. Les cours sont plus pratiques que théoriques, et la pratique de l'équitation est quotidienne. Jusqu'en 1914, trois sections existent : les élèves-officiers, les élèves-brigadiers et les élèves-palefreniers. L'école ferme durant la première guerre mondiale, ré-ouvre en 1919 sans la section des élèves-brigadiers. Après la Seconde guerre mondiale, les besoins de l'Administration se limitent à deux ou trois élèves par an. L'école admet alors des élèves libres, et forme de plus en plus d'élèves-palefreniers (20 en 1958, 80 en 1968).

L'indépendance de l'école

L'école acquiert un statut autonome face au Haras du Pin, et développe ses quatre sections : les techniciens supérieurs, les palefreniers, les moniteurs et les maréchaux. La discipline militaire disparaît progressivement au profit d'un enseignement plus pédagogique. Les femmes augmentent dans les effectifs. Aujourd'hui, elles représentent plus de 70% des 600 stagiaires accueillis chaque année.

Vers l'école supérieure du cheval et de l'équitation

En 2010, les Haras nationaux et l'École nationale d'équitation-Cadre noir de Saumur sont regroupés au sein de l'institut français du cheval et de l'équitation. En 2015, l'École nationale professionnelle des Haras et l'École nationale d'équitation de Saumur sont regroupées au sein de l'École supérieure du cheval et de l'équitation, outil de référence pour la formation en France et à l'international.